



Tiers lieux de travail, tiers lieux de transition ?

Espace de coworking, fab lab, ferme pédagogique, café associatif, carrefour culturel, éco lieu....le tiers lieux peut prendre une multitude de formes.

Vous pilotez un tiers lieu ou vous souhaitez développer une activité dans une approche coopérative ? Rejoignez le collectif des tiers lieux du Parc. C'est un espace de partage d'expériences, de lien avec d'autres acteurs économiques et associatifs du territoire et de conseil, avec l'appui de [Cap tiers lieux](#), la [Cress Centre Val de Loire](#), [Oxygène](#) et les autres réseaux régionaux et nationaux.



Les tiers lieux pourraient devenir de véritables accélérateurs de la transition écologique et sociétale, contribuer à faire évoluer les modes de vie, au-delà de leur propre communauté ou de leur activité... Le Parc anime un travail collaboratif sur les tiers lieux au

sein de l'action recherche sur la Transition Energétique et Sociétale (TES) Le collectif a produit des outils pour renforcer l'ancrage de votre tiers lieu dans le territoire, favoriser la créativité dans la coopération avec les usagers, les habitants et les collectivités locales. Contactez-nous pour en savoir plus !

LE TRANSITIO-MÈTRE DES TIERS LIEUX

Où en est mon projet de tiers-lieu ? Comment faire pour favoriser les dynamiques collectives sur le territoire ? De nouvelles pistes pour accélérer la transition ?

Le tiers lieu peut devenir un formidable vecteur de la transition écologique et sociétale. Le transitio-mètre vous aide à situer votre projet de tiers lieu sur le chemin de la transition. Chaque lieu, chaque projet est unique. Il n'est pas nécessaire de tout mettre en place, chacun avançant à son rythme, avec ses propres objectifs. Cet outil est en construction. N'hésitez pas à nous faire un retour, que vous l'utilisiez seul ou avec les usagers du tiers-lieu.

Vous avez dit tiers-lieu de transition ?

L'action recherche TES propose de qualifier ainsi un tiers lieu qui s'appuie sur communauté d'acteurs, développe du faire ensemble et s'ancre sur le territoire dans l'objectif de faire pratiques vers de nouveaux mode de vie. Les éléments structurants des tiers-lieux ont été classés suivant ces 4 catégories dans ce transitio-mètre. Sous chacun d'eux vous trouvez un lien vers les principes d'action communs aux stratégies territoriales de transition (à l'échelle des communes ou des EPCI) identifiées par le programme TES. Pour utiliser cet outil, il suffit de répondre à la question posée au-dessus de chaque matrice en positionnant son projet sur l'une des propositions.

L'ACTION RECHERCHE TES SUR LA TRANSITION ENERGÉTIQUE ET SOCIÉTALE



**Programme partenarial
Transition énergétique & sociétale**

De plus en plus d'acteurs locaux, à l'échelle communale et intercommunale, souhaitent faire la transition. C'est tout l'enjeu du programme d'action-recherche partenariale Transition Énergétique et Sociétale (TES) engagé en région Pays de la Loire depuis 2015 : travailler sur les conditions d'émergence et de développement de projets collectifs, sur les moyens de les articuler aux politiques publiques intercommunales, avec en visée l'évolution des modes de vie.

Dans ce contexte, comment alors envisager les stratégies territoriales de transitions ?

Faire évoluer les modes de vie demande d'œuvrer conjointement sur les valeurs et les représentations, les habitudes quotidiennes, l'organisation économique et sociale, les objets et systèmes disponibles, les infrastructures et le fonctionnement des institutions.

Les entreprises ont un rôle aussi déterminant dans ce processus que les collectivités ou les habitants : elles offrent les conditions économiques, un cadre organisationnel, des savoir-faire, conseils, produisent des objets qui permettent aux habitants, qu'ils soient salariés ou clients, de changer leurs pratiques. Entreprises et collectifs d'habitants se mobilisent plus rapidement que les structures publiques sur les sujets de transition. Isolées, ces initiatives risquent cependant de demeurer « anecdotiques » face à l'enjeu climatique. Connectées les unes aux autres, « institutionnalisées » c'est-à-dire reconnues et légitimées par les politiques






publiques, leur offre peut intégrer le quotidien des habitants. La rencontre du politique et des initiatives privées, collectives, permet ce changement d'échelle et in fine l'évolution des modes de vie.

Site internet : <https://web.imt-atlantique.fr/x-dg/transition-energetique/>

EN SAVOIR PLUS

INTER RÉSEAU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	
RÉSEAU OXYGÈNE	
GIP RECIA - CENTRE DE RESSOURCES RÉGIONAL DU NUMÉRIQUE	
FONDATION TRAVAILLER AUTREMENT	
MOVILAB	
COOPÉRATIVE DES TIERS-LIEUX EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE	
LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE POUR LES TIERS LIEUX	
CAP TIERS-LIEUX	
CARTOGRAPHIE DES TIERS LIEUX EN PAYS DE LA LOIRE	

À TÉLÉCHARGER

PDF	DEFINITION-DES-TIERS-LIEUX-DE-TRANSITION.PDF - 587.76 KO	
PDF	OUTILS-POUR-TIERS-LIEUX-DE-TRANSITION.PDF - 750.55 KO	
PDF	TRANSITIO-METRE-DES-TIERS-LIEUX.PDF - 222.21 KO	
PDF	REPERES-POUR-CONNAITRE-LES-TIERS-LIEUX.PDF - 908.7 KO	
PDF	FLASH TES TIERS-LIEUX N°9 - MARS 2021 - 971.56 KO	

Florence Busnot Richard
Chargée de mission énergie-climat
f.busnot-richard [at] parc-loire-anjou-touraine.fr
